

## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ SAINTE-JEANNE D'ARC

Lundi le 22 juin 2015, se tenait à 19h00 une assemblée spéciale du conseil municipal de Sainte-Jeanne d'Arc conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents:

M. le maire : Maurice Chrétien

Madame et Messieurs les conseillers suivants: Gervais Chamberland, Noëlla Ouellet (arrivé à 19h10), Gilbert Béland, Sylvain Paradis, Michel Paris, formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

La conseillère Michelle Clouâtre est absente.

La directrice générale et secrétaire trésorière, Louise Boivin, est présente.

Un avis de convocation a été remis à tous les élus par la soussignée afin qu'une session spéciale du conseil de cette municipalité soit tenue au lieu des sessions du conseil lundi le 22 juin 2015 à 19h00 afin qu'il soit pris en considération les sujets suivants, à savoir :

- 1- Appui au Club de l'Âge d'Or concernant leur demande de subvention au programme Nouveau Horizons pour les aînés;
- 2- Résolution d'engagement pour l'exécution de travaux à la salle communautaire;
- 3- Protocole d'entente avec le Club de l'Âge d'Or concernant la location de la salle communautaire;
- 4- Gratuité du réseau Internet pour le Club de l'Âge d'Or de Sainte-Jeanne d'Arc;
- 5- Période de questions;
- 6- Levée de l'assemblée

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Sylvain Paradis

Et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit ouverte à 19h00.

- 1- APPUI AU CLUB DE L'ÂGE D'OR CONCERNANT LEUR DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS

2015-06-93

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Canada offre un programme appelé « Nouveaux Horizons pour les aînés » et que le Club de l'Âge d'Or de Sainte-Jeanne-d'Arc désire bénéficier de ce programme;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet déposé consiste à doter la salle communautaire de Sainte-Jeanne d'Arc d'équipements de cuisine et le local du Club de l'Âge d'Or d'équipements informatiques;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet favorisera la participation sociale et l'inclusion des aînés;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet demandé dynamisera aussi la vie sociale de toute la communauté et permettra de développer des activités intergénérationnelles;

**CONSIDÉRANT QUE** la population de Sainte-Jeanne-d'Arc est vieillissante et qu'il faut mettre en place des activités qui correspondent à ses besoins;

**CONSIDÉRANT QUE** le Club de l'Âge d'Or est un organisme qui a déjà prouvé son dynamisme et son implication dans la communauté;

Il est proposé par Sylvain Paradis

Appuyé par Michel Paris

**ET RÉSOLU** à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc appuie le Club de l'Âge d'Or de Sainte-Jeanne d'Arc relativement à son projet "**ENSEMBLE POUR LA CONTINUITÉ**" concernant l'acquisition d'équipements de cuisine pour la salle communautaire ainsi que des équipements informatiques pour les aînés.

**2- RÉSOLUTION D'ENGAGEMENT POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX À LA SALLE COMMUNAUTAIRE**

2015-06-94

**CONSIDÉRANT QUE** le Club de l'Âge d'Or de Sainte-Jeanne d'Arc dépose un projet intitulé "**Ensemble pour la continuité**" dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés concernant, entre autre, l'acquisition d'équipements de cuisine pour la salle communautaire;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet favorisera la vie sociale de toute la communauté et facilitera la réalisation d'activités communautaires pour nos citoyens;

**POUR CES MOTIFS**

Il est proposé par Gervais Chamberland

Appuyé par Noëlla Ouellet

**ET RÉSOLU** à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc consent à la réalisation des travaux suivants à la salle communautaire:

- Installation du lave-vaisselle
- Pose d'une hotte de cuisinière
- Pose de prises électriques adéquates pour les nouvelles installations
- Ajustement du comptoir existant en fonction des nouveaux besoins

**3- PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINTE-JEANNE D'ARC CONCERNANT LA LOCATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE**

2015-06-95

Proposé par Gilbert Béland

Appuyé par Michel Paris

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **établit un protocole d'entente avec le Club de l'Âge d'Or de Sainte-Jeanne d'Arc** concernant la location de la salle communautaire. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer la dite entente.

**4- GRATUITÉ DU RÉSEAU INTERNET POUR LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINTE-JEANNE D'ARC**

2015-06-96

**CONSIDÉRANT QUE** le projet "**Ensemble pour la continuité**" du Club de l'Âge d'Or de Sainte-Jeanne d'Arc déposé dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés prévoit l'acquisition d'équipements informatiques pour les aînés;

**CONSIDÉRANT QUE** l'acquisition de ces équipements permettra un accès à des cours en informatique et d'alphabétisation aux aînés mais également à toute la communauté;

**CONSIDÉRANT QUE** cette nouvelle activité permettra l'intégration de l'information aux personnes plus âgées;

**CONSIDÉRANT QUE** les cours en informatique et alphabétisation serviront à briser l'isolement des aînés et permettra à toute la communauté de sociabiliser à l'occasion de ces rencontres;

**POUR CES MOTIFS**

Il est proposé par Noëlla Ouellet

Appuyé par Sylvain Paradis

**ET RÉSOLU** à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc s'engage à fournir la connexion Internet gratuitement au Club de l'Âge d'Or de Sainte-Jeanne d'Arc afin qu'il soit en mesure d'offrir des cours d'informatique ou d'avoir des activités ayant besoin d'un accès Internet à leur local.

**5- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**6- LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

Il est proposé par Noëlla Ouellet la fermeture de l'assemblée à 19h40.

---

Maurice Chrétien, maire

---

Louise Boivin, directrice générale / secrétaire trésorière